



# La vision systémique d'InPACT

La **multifonctionnalité** de l'agriculture est un concept qui vise à prendre en compte la diversité des utilités économiques, sociales et environnementales de l'agriculture : « fonction économique de production de biens et de services, fonction sociale d'occupation du territoire et d'emplois, fonction d'animation du monde rural et de transmission d'un patrimoine culturel spécifique et fonction écologique de gestion de l'environnement et d'entretien de l'espace rural »

Landais E., 1998, *Agriculture durable. Les fondements d'un nouveau contrat social ?*, INRA, Courrier de l'environnement, no 33.



# La vision systémique d'InPACT appliquée aux circuits courts

- Les circuits courts connaissent aujourd'hui une croissance explosive, tant dans leur nombre que dans leur diversité ou leur portée économique.
- Elle relève de la volonté d'une nouvelle alliance vertueuse entre paysans et citoyens.
- Elle engendre **des effets d'opportunité** qui amènent certains acteurs à vouloir profiter de l'espace économique ainsi ouvert en « tirant les exigences vers le bas », en termes sociaux, environnementaux ou culturels.

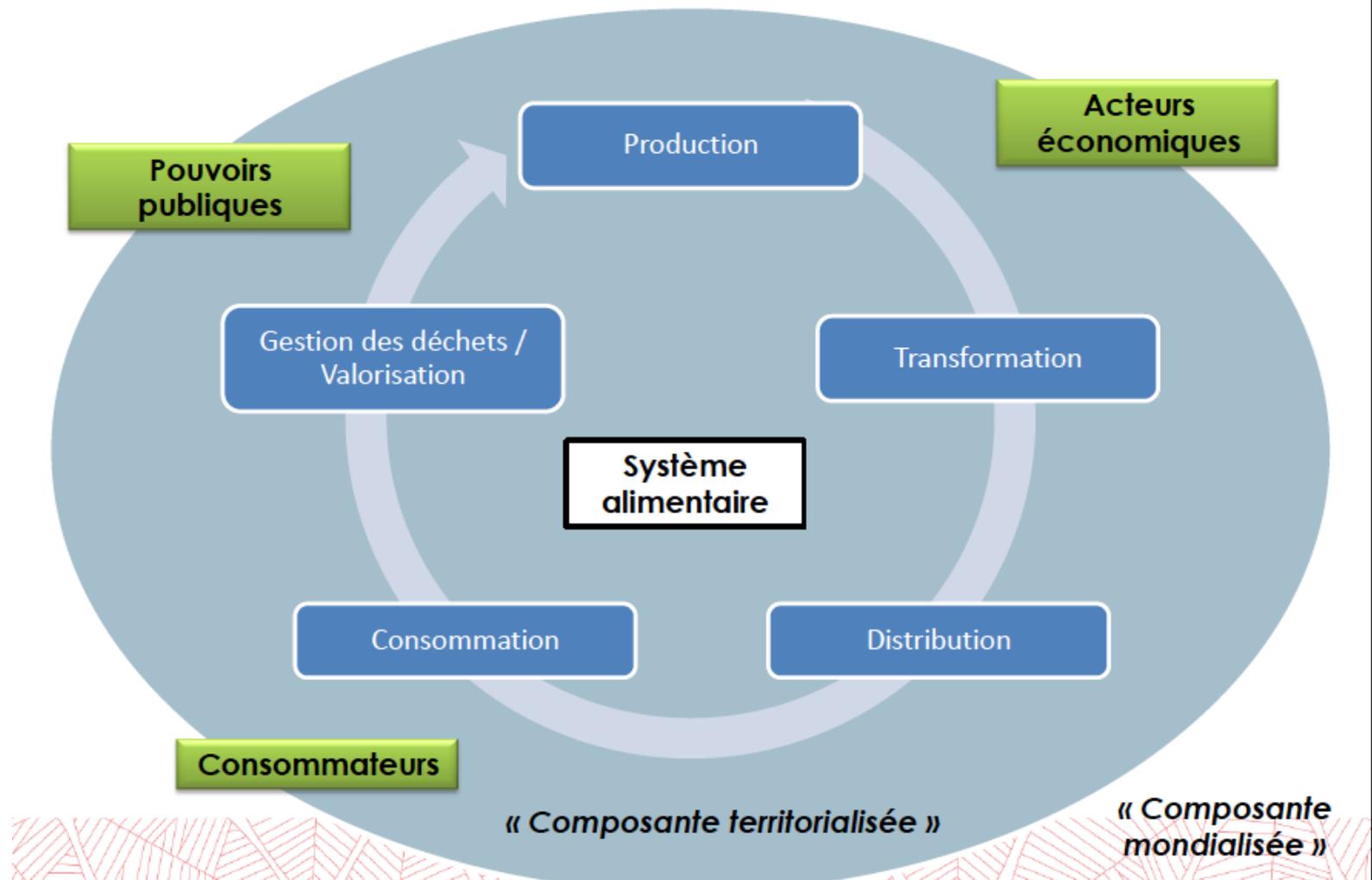
*Propositions du collectif InPACT pour les systèmes alimentaires territorialisés, 11 février 2015,  
Audition à l'Assemblée nationale Mission d'information sur les circuits courts et la relocalisation des filières agricoles et alimentaires*

# La notion de SAT

## **Systemes alimentaires territorialisés**

Nous définissons les systèmes alimentaires territorialisés comme l'ensemble de la production/ transformation/ distribution/ consommation sur un territoire donné dont les limites géographiques sont déterminés par la consommation. Cela correspond à la manière dont une société s'organise pour s'alimenter.





# Un peu de politique agricole...

- Innovation techniques et organisationnelles à partir des années 1950
  - Logiques industrielles permettant l'accroissement des productions
- ⇒ De nombreuses externalités négatives pour les citoyens et les territoires : santé, développement rural, environnement, inégalités sociales...
- ⇒ Crise agricole, un suicide d'agriculteur tous les deux jours



# Un peu de politique agricole...

⇒ 2 grandes tendances dans les politiques agricoles :

## ◆ La re-territorialisation

Cela évoque un processus préalable de dé-territorialisation :  
déconnexion de la production avec les besoins des marchés locaux.

⇒ Meilleure adaptation des productions aux besoins sur le territoire.

⇒ Développement de circuits courts de proximité

## ◆ La territorialisation

Décentralisation des compétences en termes de politiques agricoles  
Les collectivités territoriales deviennent des territoires de projet.  
Notion d'ouverture de la gouvernance



# La notion de PAT

## Projet Alimentaire Territorial

Les PAT « s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Elaborés de **manière concertée** à l'initiative des acteurs d'un territoire, ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux environnementaux, économique et de santé »

*Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014*



# Le rôle d'InPACT dans les PAT

- Suivi du développement des PAT : Un état des lieux des PAT et analyse des dynamiques
- Orientation des acteurs et mise en relation :
  - Des réunions d'orientation trimestrielles
  - Des ressources en ligne (site système-alim)
  - L'identification, la capitalisation et la cartographie des initiatives alimentaires (ex : de l'annuaire des traiteurs)
- Participation à la gouvernance
- Réalisation d'actions pour la mise en place de SAT : *accompagnement d'agriculteurs en circuits courts, développement de modalité de vente directe collective, accompagnement de projets multi-acteurs et structuration de filières, installation d'agriculteurs, accompagnement de projets de logistique pour l'approvisionnement de la restauration collective....*

# Les PAT en région Centre

- 4 territoires mettant en place une stratégie alimentaire systémique :
  - Pays des châteaux (41)
  - 3 communes autour d'Argenton sur Creuse (36)
  - PNR du Perche (28)
  - Agglo de Tours (37)



# Les PAT en région Centre

- Des actions sur l'agriculture et l'alimentation par différentes portes d'entrée

## ➤ Les SCoT.

Le projet d'Inter-SCoT de 3 territoires du département du Loiret : identification d'orientations suite au diagnostic

- identification des différents points de pression sur l'activité agricole et nécessité de la préserver
- volonté de développer de la diversification
- développer une agriculture périurbaine et biologique

## ➤ Les PCAET

Appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME :

- Communauté de communes Touraine Est Vallée (37)
- Communauté de communes du Val d'Amboise (37)
- Pays du Gâtinais (45)
- Pays des Châteaux (41)
- Métropole d'Orléans (45)



# Les PAT en région Centre

- Des actions sur l'agriculture et l'alimentation par différentes portes d'entrée
- Contrats Locaux de Santé (CLS)
  - CLS du Pays Berry Saint Amandois
    - Fiche action 15 : « Favoriser la réflexion autour de l'alimentation des enfants dans les cantines des écoles maternelles et primaires »
    - Fiche action n° 16 : « Favoriser la réflexion autour de l'alimentation des jeunes en lien avec le gaspillage alimentaire »
  - CLS Pays Loire Nature et ses communautés de communes (2018)
    - Promouvoir une alimentation équilibrée et une activité physique régulière pour les habitants du Pays Loire Nature
    - Développer les actions de promotion de la santé à destination des personnes en situation de précarité (aide alimentaire...)
  - CLS du Pays du Chinonais
    - Le tissu associatif regroupé autour du CLS a fait remonter les volontés de travailler sur l'alimentation, en faisant des liens avec la santé.



# Les PAT en région Centre

- Des actions sur l'agriculture et l'alimentation par différentes portes d'entrée
- Les stratégies LEADER
  - Pays de Bourges (18), stratégie 2014-2020, « Mieux vivre ensemble. Une solidarité intergénérationnelle au cœur d'une solidarité ville/campagne » 3 axes, dont 1 consacré à l' « Alimentation locale et solidaire »
  - Pays Val de Creuse-Val d'Anglin (36), stratégie 2014-2020, Développer une nouvelle vie collective rurale par le « faire ensemble » Fiche action : Circuits courts alimentaires de proximité : on passe la 2ème ! ».
  - Pays Loire Nature (37), stratégie 2014-2020, « Innovation par les services pour une meilleure dynamique et qualité de vie en Pays Loire Nature » Fiche action : « Identifier et soutenir les niches économiques dans le domaine de l'économie verte »
  - Pays des Châteaux (41), stratégie 2014-2020, « L'excellence territoriale comme vecteur de développement du Pays des Châteaux » Axe sur « Développer une filière alimentaire courte et/ou locale »
  - PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne (45), stratégie 2016-2020, « Des ressources spécifiques à partager et mobiliser pour s'adapter aux changements »
    - Fiche-action 1 : Améliorer et valoriser la qualité des ressources naturelles
    - → fiche dans laquelle peuvent rentrer des actions de préservation et de valorisation des espaces agricoles et des projets de lutte contre la déprise agricole
    - Fiche-action 2 : Promouvoir et développer les filières locales
    - → fiche dans laquelle peut rentrer le soutien à la création et au développement de circuits courts
    - PETR Du Pays Loire Beauce (45), stratégie 2014-2020, « L'énergie, l'eau et la biodiversité, au cœur d'une dynamique territoriale, moteur de la transition énergétique et écologique »
    - Fiche action 4 : « Agriculture durable »

# Les PAT en région Centre

- Des actions sur l'agriculture et l'alimentation par différentes portes d'entrée
  - Agenda 21
  - Trame Verte et Bleue (Boischaud Sud)
  - Contrat de transition écologique de territoire (Vendôme)

# Les PAT en région Centre

A quoi servirait un Projet Alimentaire Territorial ?

## ***Paroles de territoires***

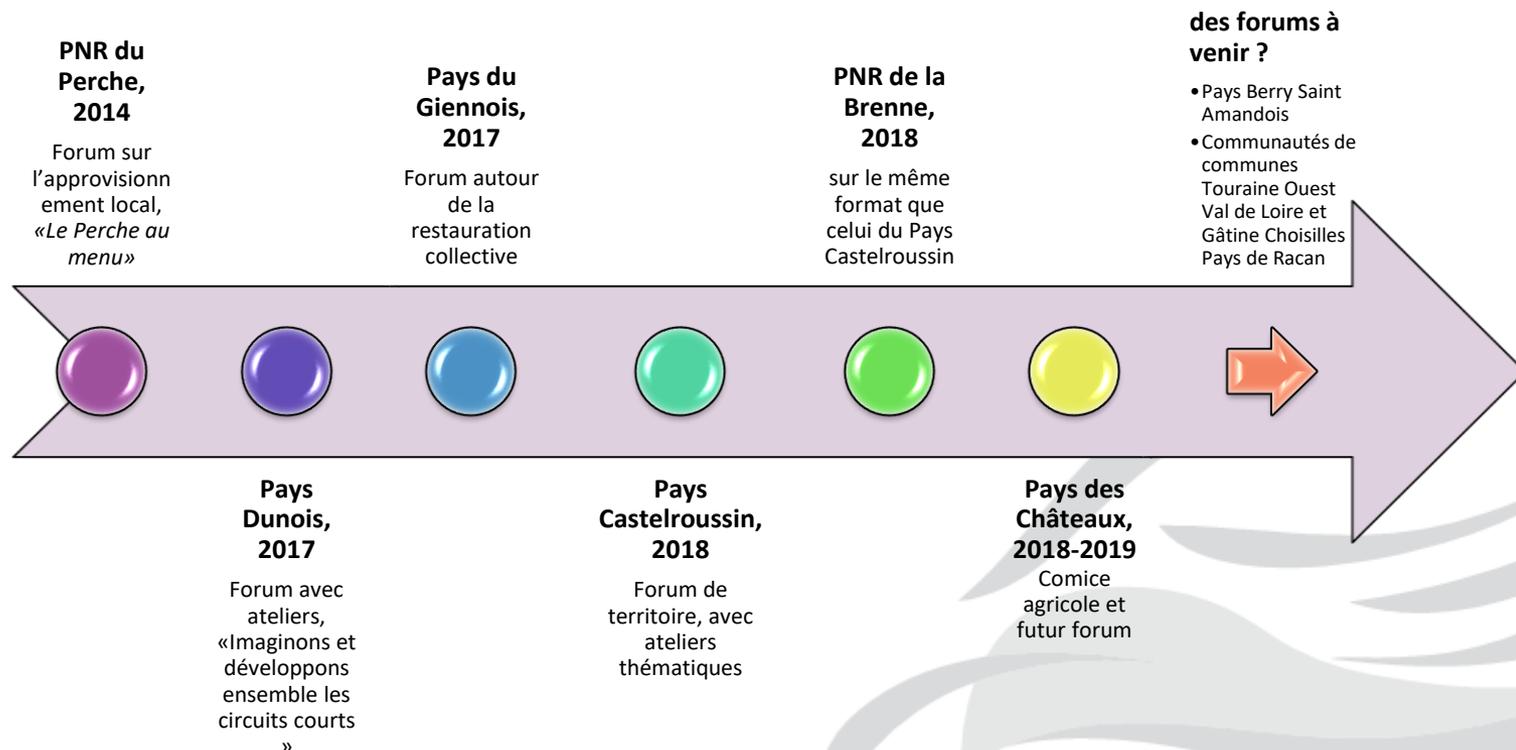
- *combler un manque de coordination entre les différentes initiatives*
- *réunir les différentes initiatives de son territoire pour trouver une cohérence*
- *aller dans la continuité des actions déjà en place, et aller plus loin en définissant une stratégie*
- *un PAT pour permettre aux projets de durer dans le temps*



# Les PAT en région Centre

## Les thématiques abordées

- la gouvernance alimentaire encore très peu traitée
  - Projet Gouter avec le pays Loire Nature et le pays des châteaux
  - L'observatoire des circuits courts dans le Pays Berry Saint Amandois
  - La gouvernance du PAT d'Argenton Sur Creuse
- Réunir les différents acteurs de son territoire : l'exemple des Forums



# Les PAT en région Centre

## Les thématiques abordées

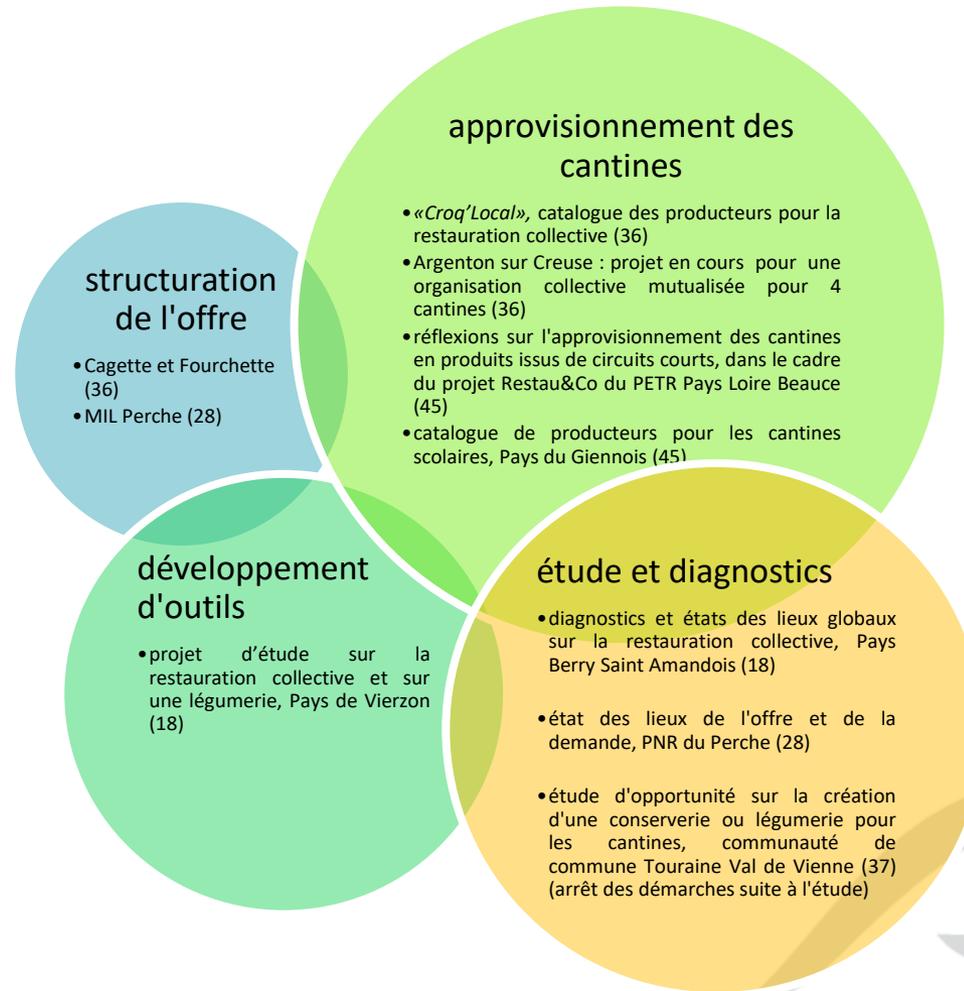
- Beaucoup d'actions sur les circuits courts, les produits locaux et les filières locales
- Création de guides et cartes de producteurs (Berry Saint Amandois (18), Pays Dunois Pays Loire Nature (37) Pays des Châteaux (41), Pays Forêt d'Orléans Val de Loire (45) et Pays Sologne Val Sud (45))
- Création de magasins de producteurs, plateformes et drives (plateformes départementales, Pays Berry St Amandois, Pays du Chinonais, Touraine Ouest Val de Loire et Gâtine Choisilles Pays de Racan, Pays Val de Creuse Val d'Anglin)
- Travail sur le développement de filières locales et d'outils (collectifs et individuels) de transformation (Pays Loire Val d'Aubois (18) Pays Berry Saint Amandois (18) Pays de Bourges (18) Parc Naturel Régional du Perche (28) Pays de la Châtre en Berry (36) PNR Loire Anjou Touraine et de la communauté de communes Touraine Val de Loire (37))

# Les PAT en région Centre

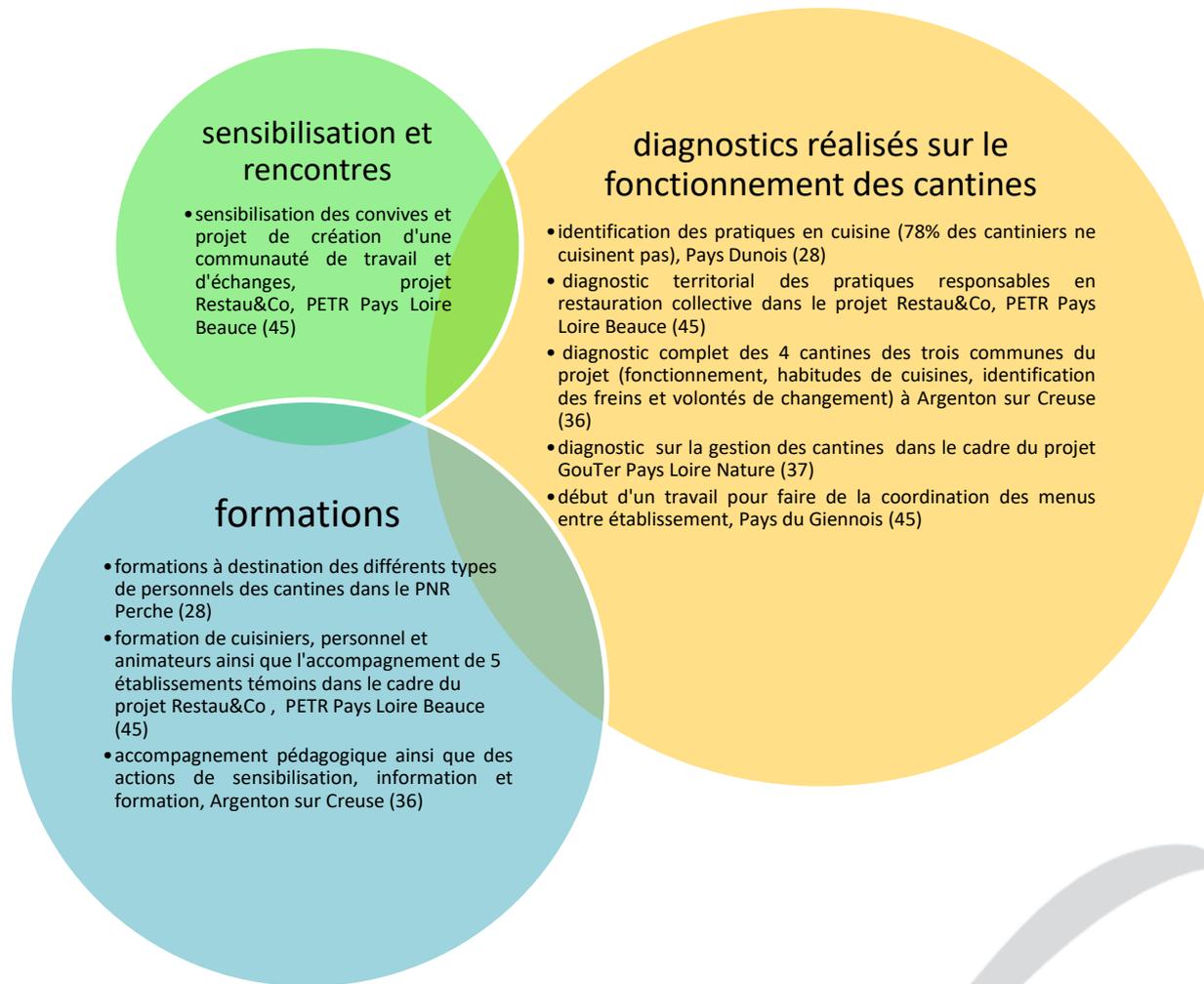
## Les thématiques abordées

- Une grande majorité de territoires travaillent sur la restauration collective
  - Les projets sur l'approvisionnement des cantines en produits locaux
  - Les actions sur le fonctionnement des cantines





# Les actions sur le fonctionnement des cantines



# Les freins identifiés au développement des PAT

## La nécessité de portage politique

- beaucoup d'élus ne croient pas à la thématique de l'alimentation
- les projets dépendent de la volonté des élus et de leur perception de l'alimentation comme thématique stratégique (et de la prise en compte de la multifonctionnalité de l'agriculture : de ses externalités positives et négatives)

## Des besoins de financements et d'ingénierie

- peu de territoires de projets ont des ressources humaines dédiées à l'agriculture ou à l'alimentation
- pour le moment : chargé.e.s de mission LEADER, chargé.e.s de mission agriculture (PNR)

## Pas de priorité accordée à la mise en place d'un PAT

- un PAT n'est pas une obligation
- beaucoup de territoires ont déjà des préoccupations : SCoT, PCAET...(dispositifs obligatoires)

## une thématique qui prend du temps

- 

## des manques de connaissance des PAT

- une thématique encore floue
- les bénéfices ne sont pas évident
- peu de lien fait avec la gouvernance

# Les freins identifiés au développement des PAT

